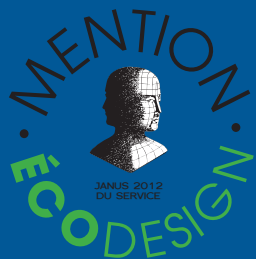


LA MENTION ÉCODESIGN



Qu'est-ce que la mention écodesign ?

Depuis 2009, l'Institut Français du Design décerne la mention écodesign pour récompenser les lauréats du Janus les plus engagés.

Pourquoi avoir créé la mention écodesign ?

Inscrit dès l'origine dans son attribution, ce critère environnemental gagne peu à peu tous les domaines de vie de la société. L'évolution de celle-ci nous pousse alors à davantage de transparence en termes de progrès social, de développement économique et d'implication écologique.

L'action de l'IFD vise à valoriser les démarches engagées par les lauréats du Janus auprès de leurs publics, et à entreprendre une plus large sensibilisation auprès des entreprises.

Qui l'attribue ?

Les jurés du Janus, d'après l'expertise du cabinet EVEA (cabinet spécialisé en éco-conception et éco-innovation).

Extrait de la Charte de l'Esthétique Industrielle, texte fondateur de Jacques Viénot : « 1^o Loi d'économie : L'économie des moyens et des matières employées (prix de revient minimum) dès lors qu'elle ne nuit ni à la valeur fonctionnelle, ni à la qualité de l'ouvrage considéré, est condition déterminante de la beauté utile. »

Selon quels critères ?

Après une analyse approfondie, les dossiers de candidature, constitués d'un questionnaire et d'indicateurs chiffrés sont transmis à EVEA.

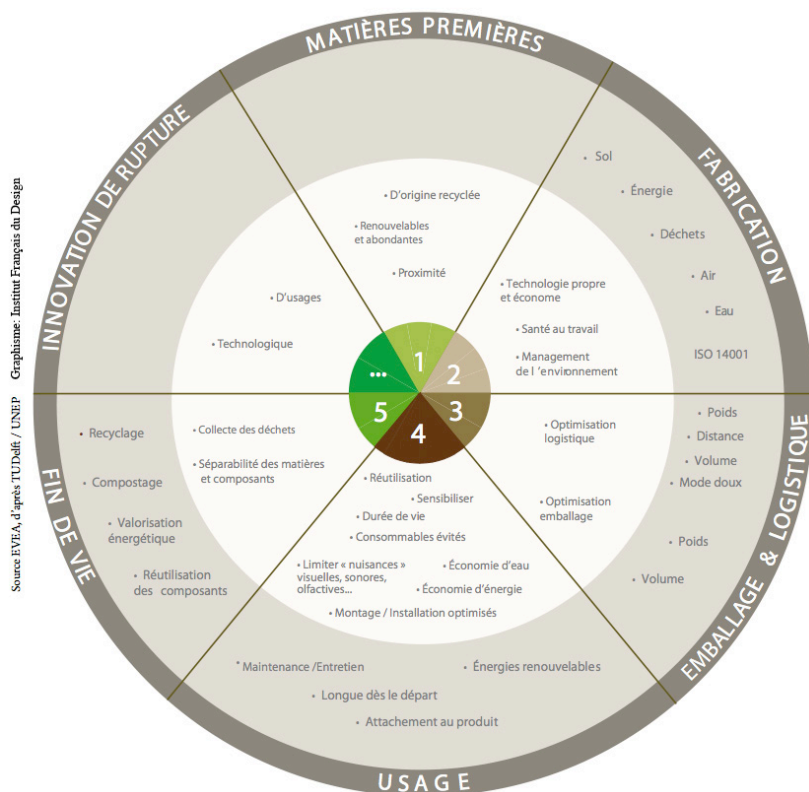
Le questionnaire propose une relecture environnementale des « 5E ».

Un enjeu pédagogique pour l'Institut Français du Design

Une fiche de restitution est envoyée aux entreprises. Elle comprend un résumé des actions significatives relatives au projet récompensé qui met en évidence les conséquences sur l'environnement et la société des choix de conception. Une mise en perspective de leur démarche permet également d'élargir l'analyse et d'apporter un point de vue critique.

La mention écodesign est soutenue par l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

SYNTHÈSE DES AXES D'ÉCO-CONCEPTION CHOISI PAR LES LAURÉATS



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

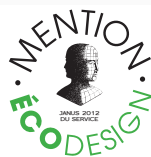
SITY / LAGANDA / DELO LINDO

GAMME SCÉNARIO, MOBILIER MODULAIRE POUR LES ESPACES D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL / JANUS DE L'ESPACE DE VIE

Face à la diversification des espaces de travail (individuel, salles de réunion, espace collaboratif, de rencontre informelle, de pause, de convivialité) et au non renouvellement de l'espace disponible, SITY offre une nouvelle réponse de rationalisation de l'espace, en créant une gamme de mobilier modulaire. Laganda permet d'optimiser le taux d'occupation des espaces en démultipliant les usages, sans nuire au confort.

L'avis du Jury :

Le jury a noté la démarche visionnaire de cette start-up, son nouveau concept de rationalisation et d'optimisation de l'espace, anticipant la montée d'un marché considérable dans les années à venir. Les efforts menés en vue d'une éco-conception maîtrisée ont été pris en considération.



SPORTS D'ÉPOQUE / MINALE DESIGN STRATEGY

SPORTS D'ÉPOQUE PARLY 2 / JANUS DU COMMERCE

Le site pilote SPORTS D'ÉPOQUE installé à Parly 2 allie un vestiaire et un history wall, relatant les moments forts du sport. C'est un magasin au contenu narratif et émotif.

L'avis du jury :

Le jury a relevé la volonté de lier le présent au passé. L'histoire des fondateurs passionnés est racontée sur le point de vente.